

Paris, le 16 novembre 2010

DECLARATION DU SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE

PENURIE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES CONSEQUENCES POUR LES INDUSTRIES DE L'ÉCLAIRAGE

Depuis près d'un an, l'industrie de l'éclairage manque de composants électroniques.

La crise économique, dès 2008, a entraîné en effet une réduction drastique des capacités de production des fournisseurs de composants électroniques ; la tendance à la reprise a été anticipée avec prudence, d'où une lente reconstitution des capacités de production.

Ces difficultés d'approvisionnement touchent, au niveau mondial, un grand nombre de secteurs industriels : communication, électronique grand public, automobile ; l'activité éclairage est elle aussi directement impactée. Avec l'émergence rapide des solutions d'éclairage LED et le développement des automatismes de contrôle et de commande, cette industrie vit une profonde évolution technologique. Dopée par cette mutation technique, les initiatives réglementaires en faveur du développement durable et l'intérêt croissant des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, la demande de solutions d'éclairage innovantes prend enfin son essor.

Une grande partie de ces solutions d'éclairage intégrant de l'électronique est touchée, dont les systèmes à gradation et les dispositifs de gestion intelligents et éco-efficaces du type DALI.

C'est la raison pour laquelle certaines commandes de luminaires ou de systèmes de gestion de l'éclairage, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, peuvent rester à ce jour sans réponse ferme quant à leur date de livraison.

L'ensemble des fabricants membres du Syndicat de l'éclairage tient à assurer la filière que le maximum est mis en œuvre pour garantir la résolution la plus rapide possible de cette situation.

Selon les industriels des semi-conducteurs, 22 nouvelles usines devraient entrer en phase de production d'ici la fin 2010. Une amélioration serait donc envisageable pour le second semestre 2011.

Le Syndicat de l'éclairage est une organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes et de gestion de l'éclairage et services associés, et représente plus de 80 % des lampes d'éclairage général vendues sur le marché français et environ 70 % des luminaires fonctionnels ou architecturaux pour l'éclairage intérieur ou extérieur.

Affilié à la FIEEC, Fédération des industries électriques, électroniques et de communication, il est également membre du CELMA, groupement européen des syndicats nationaux de fabricants de luminaires.

Vous trouverez sur www.syndicat-eclairage.com des informations réglementaires et juridiques, un annuaire des sociétés membres, des documents de prescription téléchargeables sur la technologie des lampes et luminaires, la maîtrise de l'énergie, la maintenance, les garanties, les délais de paiement, etc.

DECLARATION